

<http://www.snetap-fsu.fr/CTEA-du-24-juin-2014-communique-de.html>



CTEA du 24 juin 2014 : communiqué de la délégation Snetap-FSU

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : vendredi 4 juillet 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Parmi les points et questions abordées le 25 juin, 3 questions ont plus particulièrement retenu l'attention de la délégation du Snetap-FSU à ce comité technique de l'enseignement agricole ([CTEA](#)) :

1. Le mécontentement sur le baccalauréat scientifique mise en 1/2uvre dans l'enseignement agricole

La réforme du baccalauréat scientifique appliquée à l'enseignement agricole montre aujourd'hui toutes ses incohérences et provoque un mécontentement général. Plusieurs éléments sont contestés : un enseignement qui ne comprend pas la discipline dont il porte le nom ; un enseignement qui n'est plus pluridisciplinaire ; un enseignement parcellisé entre 4 disciplines ; une évaluation problématique en l'absence de cadrage national clair. Les absences de réponses à ce mécontentement ont conduit le Snetap-FSU à les reposer dans le cadre de ce [CTEA](#).

L'administration a répondu avoir réuni un groupe de travail composés des [OS](#) et d'associations de professeurs. Et, après avoir vu avec l'inspection, elle envisage dans son nouveau projet de maintenir toutes les disciplines tout en restant dans le volume horaire et avec comme priorité d'avoir en spécialité de l'écologie pour une meilleur lisibilité. La répartition des horaires serait la suivante :

- classe de première : 6h de sciences humaines réparties comme telles (3h bio, 1H en agro, 1h pour SES dont 0,5 pour [TPE](#), 0,5 pour [ESC](#) sur TPE uniquement, 0,5 pour HG)
- classe de terminale : 1h AGRO et 1H Biologie-écologie pour l'enseignement de spécialité. Maintien de l'enseignement spécifique.

Le Snetap-FSU continue de déplorer l'impossibilité d'une mise en place d'activité pluridisciplinaire en raison d'un horaire enseignant égal à l'horaire élève ainsi que de ne pouvoir bénéficier, comme l'Éducation Nationale, d'horaire à effectifs réduits. Un groupe de travail est cependant prévu par la [DGER](#) à la rentrée. Dossier à suivre !

2. Le devenir Master [MEEF](#) et de l'[ENFA](#) et de ses formations à la rentrée ?

La maquette du master MEEF préparé par L'ENFA est soumise à la consultation. Son examen pour habilitation rencontre des difficultés notamment auprès du [MESR](#) qui ne comprend pas l'intérêt de couvrir pour la formation des maîtres de l'EA l'ensemble des champs disciplinaires (généraux, scientifiques et techniques). La DGER semble néanmoins confiante quand à l'habilitation.

En ce qui concerne l'ENFA, pas de changement à la rentrée 2014. La structure va évoluer et les craintes qui s'expriment, ne seraient pas fondées. Par rapport aux candidatures à la direction de l'établissement, elles sont au nombre de trois dont deux externes. Bien qu'en deçà des espérances attendues par l'administration, un CA extraordinaire est réuni ce 26 juin pour examiner les candidatures. Le directeur sera nommé par le Ministre. Vigilants et déterminés poursuivons !

3. Les suites données après que le groupe de travail ait été suspendu unilatéralement par la DGER sur le protocole [CFA/CFPPA](#).

Le groupe de travail suspendu en fin d'année scolaire 2012-2013 était censé reprendre une fois les arbitrages rendus sur la partie II par le Cabinet. Rien de nouveau depuis et la DGER pourtant interpellée par les OS à ce [CTEA](#) ne répond pas. Après insistance, les OS ont seulement pu arracher qu'en l'absence de nouveau protocole, l'ancien continuait de s'appliquer. Cette réponse bien qu'en deçà des attentes, est susceptible de fournir des arguments aux collègues opposés à de nouveaux reculs sociaux que tentent d'imposer des directeurs d'[EPLEFPA](#), ceux-ci interprétant cette attente comme un abandon à toute référence réglementaire. Ne lâchons rien !